



### Animateur référent

Marie-Laure BLANC  
FREDON BN  
02.31.46.96.53  
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

### Animateur suppléant

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.  
chambagri.fr

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires du  
programme

Abonnez-vous sur  
[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

Action pilotée par le Ministère chargé  
de l'agriculture et le Ministère chargé  
de l'environnement, avec l'appui  
financier de l'Agence Française pour  
la Biodiversité, par les crédits issus  
de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto2.



## L'essentiel de la semaine

Quels que soit le secteur et la culture, le réseau de piégeage et d'observation se met en place.

Période sèche en perspective avec des températures légèrement en-dessous des normales de saison.

### L'essentiel de la semaine

Poireau : vol de mouches dans les parcelles du nord Cotentin.

Salade : bon état sanitaire.

Chou : conditions favorables au développement des altises.

Carotte - persil – céleri : présence de pucerons dans certaines parcelles.

## SOMMAIRE :

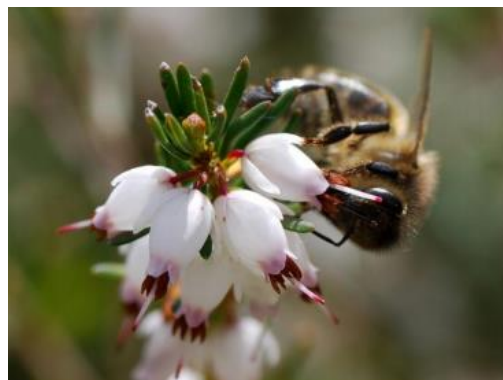
POIREAU .....	2
OIGNON .....	3
SALADE .....	3
CHOU .....	4
CAROTTE – CELERI - PERSIL .....	4



## Note nationale BSV



## Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !



**POIREAU :**

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
<b>Mont Saint Michel</b>	3 parcelles plantées 1 pépinière	De crochet à 2-3 feuilles en pépinière à reprise en parcelle plantée
<b>Créances</b>	3 pépinières dont 1 en AB	
<b>Surtainville</b>	1 pépinière	
<b>Val de Saire</b>	3 parcelles plantées	

**Thrips :**

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles équipées de pièges chromatiques sur les zones du nord Cotentin.

Evolution du risque : en l'absence de capture de thrips et de thrips sur les plants, le risque est quasi nul. Observez tout de même vos parcelles.

**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**

Le suivi de ces deux mouches est réalisé à l'aide de deux bols jaunes contenant de l'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

Des captures de ces deux mouches sont enregistrées dans les parcelles équipées de pièges.

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>		Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>	
	7 mai	15 mai	7 mai	15 mai
<b>Créances</b>	-	Mise en place	-	Mise en place
<b>Surtainville</b>	2	3	1	0,5
<b>Val de Saire</b>	1,7	3,06	0,5	1

**Nuisibilité :**Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.**Prophylaxie :** protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : des vols de ces deux mouches sont en cours, le risque est présent notamment dans les pépinières.

**Adventices :**

Des levées de souchet comestible sont observées dans les pépinières de la zone de Créances.

Plantules de souchet *Cyperus esculentus* dans une pépinière de la zone de Créances.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

**OIGNON :***Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle de semis	Fouet à 1 <sup>ère</sup> feuille
	1 parcelle de bulbilles	2 feuilles

**Mildiou :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 15 mai sur semis ou plantation réalisés début 2018.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	SORTIES DE TACHES A VENIR
MONT SAINT MICHEL	Pas de contamination en cours		

Seuil indicatif de risque :

1<sup>ère</sup> génération : aucun risque.

2<sup>ème</sup> génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3<sup>ème</sup> génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque : pas de risque actuellement sur le secteur du Mont Saint Michel.

**SALADE :***Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles	Laitue	Jeunes plants
	2 parcelles	Frisée	
Créances	1 parcelle en AB	Laitue	Jeunes plants
Surtainville	1 parcelle	Batavia	Série semaine 10
Val de Saire	1 parcelle	Batavia	Série semaine 12

**Noctuelle gamma :**Observations :

Aucun œuf et aucune chenille dans les parcelles du réseau.

**Piégeage :**

Aucun papillon n'a été piégé dans le nord Cotentin.

**Evolution du risque :**

En l'absence de capture de papillon et en l'absence de ponte et de chenille, le risque est quasi nul. Observez tout de même vos parcelles.

**Puceron :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

**Evolution du risque :**

Pour le moment, la pression est nulle. Avec les journées ensoleillées, les conditions sont favorables aux pucerons, surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

**Limace :**

Des limaces sont observées dans les pièges situés dans le nord Cotentin.

**Evolution du risque :**

Les conditions sèches actuelles et annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables aux limaces.

**CHOU :*****Suivi :***

Département	Parcelles suivies	Stade
Val de Saire	1 parcelle de chou de Milan 3 parcelles de chou cabus	Jeunes plants

**Altise :**

Des altises sont présentes dans trois parcelles sur 8 à 16% des plantules avec des effectifs de 1 à 4 par plant.

**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

**Evolution du risque :**

Au vu des conditions ensoleillées mais des températures inférieures aux normales, le risque est moyen. Observez vos parcelles de jeunes plants afin de repérer les premières altises.

**Puceron cendré :**

Des pucerons cendrés sont présents dans trois parcelles du val de Saire sur 4 à 16% des plants.

**Evolution du risque :**

Evolution à suivre, les conditions sont favorables au développement des populations de pucerons, surveillez vos parcelles et l'installation de la faune auxiliaire.

## CAROTTE – CELERI - PERSIL :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle de carotte	Cotylédons
	2 parcelles de céleri-rave	Plants
Val de Saire	1 parcelle de persil	-
	1 parcelle céleri branche	-

### Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Aucune capture de mouche n'a été enregistrée dans les pièges mis en place dans le val de Saire.

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Aucun vol dans le val de Saire, évolution à suivre avec les prochains relevés.

### Puceron :

Des pucerons ailés et aptères ont été observés au Mont Saint Michel sur 44% des plantules de carotte au stade cotylédons.

Dans le val de Saire, des pucerons sont présents dans une parcelle de céleri branche sur 64% des plants avec des effectifs de 1 à 6 pucerons.



Puceron du saule et de la carotte *Cavariella aegopodii* (source : <https://www6.inra.fr/encyclopedie-pucerons/Especes/Pucerons/Cavariella/C.-aegopodii>)

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos jeunes plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs